

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

**COMMUNICATION DU MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES,
MONSIEUR JEAN-BAPTISTE ONDAYE A L'ENDROIT DES
RESPONSABLES DES ORGANES TECHNIQUES.**

Brazzaville, le 26 novembre 2022.

- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs rattachés au Cabinet,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux**
- **Chers Collaborateurs,**

Je vous salue !

Avant de vous livrer l'objet ayant motivé la présente rencontre, je me dois de vous signaler que dans 48 heures, nous allons célébrer **la Journée de la République**, qui nous rappelle le passage de notre cher et beau pays au statut d'une République : c'est la naissance de la République du Congo, le 28 novembre 1958.

Ainsi, je saisis la présente occasion pour vous offrir, par anticipation, mes souhaits d'une bonne et heureuse fête de la République !

Mesdames et Messieurs

Comme, chacun le sait, par décret n°2022-1880 du 21 novembre 2022, il a plu à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat de rendre publiques les attributions du Ministre de l'économie et des finances.

Cet acte du Chef de l'Etat fait suite à la mise en place, le 24 septembre 2022, de l'équipe gouvernementale actuelle.

Maintenant que notre champ d'actions est désormais cerné, il m'a paru opportun et utile que nous puissions avoir cette **prise de contact**.

D'aucuns diraient que c'est classique, c'est habituel. Mais, au-delà de ce qui pourrait être assimilé à un simple formalisme administratif, il y a la nécessité, pour vous et nous, de savoir comment mettre le pied à l'étrier avec plus de précision.

Ainsi, c'est dans le souci de voir chacun de vous emprunter la voie qui conduit à l'efficacité, pour des résultats probants de notre action commune, dès l'entame de notre mission, que ma communication de ce jour portera notamment sur :

- les principaux enjeux et défis du ministère de l'économie et des finances ;

- les orientations stratégiques en vue de relever les défis auxquels fait face le ministère de l'économie et des finances.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais vous signaler que des orientations spécifiques assorties de directives d'actions opérationnelles bien ciblées, vous seront données au cours des rencontres ultérieures que j'aurai avec vos structures prises individuellement.

Aujourd'hui, il est donc question de fixer le cap de notre action commune afin que chacun, dans l'exercice de ses fonctions s'engage à donner pleinement satisfaction. Sans hésitation et sans attermolement, les acteurs de la transformation économique que nous sommes avons le devoir de vaincre l'immobilisme et d'agir dans le sens de l'intérêt général chaque fois réitéré par Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Laissez-moi vous rappeler avec force et détermination, que nos actions doivent converger vers l'atteinte de l'objectif principal de la politique économique, celui de favoriser la création de richesses et d'organiser équitablement leur répartition.

Cela étant dit, comme indiqué plus haut, je vais maintenant m'appesantir sur **les principaux enjeux et défis du Ministère.**

A cet effet, le décret n° 2022-1880 du 21 novembre 2022, relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances met à notre disposition les moyens techniques en vue d'affronter les nombreux défis qui nous attendent notamment :

1. le défi de la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2022-2026 ainsi que du fonctionnement optimal de l'Etat ;
2. le défi de l'accélération de la diversification de l'économie nationale ;
3. le défi du désendettement et de la viabilisation de la dette de l'Etat ;
4. le défi de l'exécution du programme conclu avec les institutions financières internationales au titre de la Facilité Elargie de Crédit 2022-2024 ;
5. le défi de l'exécution du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 ;
6. enfin, le défi de la rationalisation de la gouvernance économique et financière.

Ce sont-là autant de défis qui exigent de chacun de vous- de chacun de nous- un sens élevé du devoir, une détermination et un professionnalisme à toute épreuve.

Pour ce faire, je voudrais décliner, à votre endroit, quelques orientations, à savoir :

- **orientation numéro un : l'obligation de performances et de résultats.**

L'obligation de performances et de résultats est liée à un certain nombre d'actions à réaliser portées par des axes d'orientation bien identifiés.

Comme je venais de le faire noter tout à l'heure, les orientations stratégiques avec les directives d'actions opérationnelles qui les sous-tendent feront l'objet des développements spécifiques au cours des rencontres que j'aurai avec vos structures respectives, au moment opportun.

En attendant, il convient de souligner que l'obligation de performances et de résultats conduira à l'établissement des contrats de performance, lesquels contrats permettront aux animateurs des structures techniques que vous êtes, de fournir des prestations de qualité sur la base des cadres logiques bien conçus et maîtrisés ainsi que d'autres supports de pilotage à élaborer.

- **Orientation numéro deux : la lutte contre les anti- valeurs en d'autres termes la lutte contre les mauvaises pratiques, les déviances de toute nature.**

Dans une administration publique comme l'est le ministère de l'économie et des finances, aucune performance louable, aucun résultat positif significatif ne peut être possible si les lois et règlements de la République ne sont pas les référentiels de notre action au quotidien, si les règles éthiques et morales qui fondent la société ne sont pas observées par les commis de l'Etat, et si le bon sens ne nous accompagne pas dans notre manière de penser et d'agir.

Credo cher à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, la lutte contre toute forme de déviance administrative doit être notre cheval de bataille à tous les niveaux du ministère de l'économie et des finances.

J'y veillerai personnellement.

- **Orientation numéro trois : Promotion de l'esprit d'équipe.**

C'est le mode d'organisation du travail qui a l'avantage d'être participatif, inclusif. A ce titre, il vise une meilleure cohésion entre les différents acteurs concernés, en vue d'atteindre les objectifs escomptés.

Je vous demande, vivement, de faire usage des vertus de ce mode d'organisation du travail.

- **Orientation numéro quatre : la nécessité de disposer d'une feuille de route relative aux activités à court, moyen et long termes.**

Afin d'éviter toute navigation à vue, chacun de vous doit mettre en place un dispositif de pilotage appuyé par des supports de suivi et évaluation des activités fondées sur les orientations stratégiques et directives d'actions opérationnelles qui vous seront déclinées ultérieurement.

Au centre de ces supports se trouve la matrice d'actions qui devra être chiffrée sur le court, moyen et long termes.

- **Enfin, orientation numéro cinq : l'évaluation périodique des activités programmées.**

Cette évaluation sera trimestrielle, sous la coordination de l'Inspection Générale des Finances qui en produira les Rapports.

Un tableau de bord du suivi-évaluation des activités ou des réformes sera mis à la disposition de chacun de vous pour une auto-évaluation permanente.

Avant de terminer, j'aimerais souligner que j'attache du prix à la qualité et à la fluidité des relations verticale et horizontale entre les principaux animateurs des organes techniques que vous êtes, d'une part, entre vous et le ministre que je suis, d'autre part.

A cette fin, des réunions sectorielles seront régulièrement convoquées par mes soins suivant les modalités à déterminer.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers Collaborateurs,**

Vous venez d'être édifiés sur les actions que nous sommes appelés à engager ensemble.

Vous venez également d'être nantis des balises qui nous guideront, ensemble, sur la voie de la bonne gouvernance, de la performance et du succès recherchés.

Cela suppose le respect des engagements pluriannuels, véritable gage de crédibilité. C'est ce qui va conforter le crédit que les partenaires techniques et financiers accordent à notre pays.

Il vous revient de pas ralentir l'intensité des réformes structurelles encourus. C'est aux Cadres que vous êtes d'agir quotidiennement en vue de rendre possible la stabilisation macroéconomique à travers vos propositions de solutions.

Je vous exhorte à agir dans le sens de la bonne dépense publique.

C'est sur cette exhortation que je vous renouvelle mes vœux républicains à l'occasion de la commémoration, dans 48 heures, de la Journée de la République, tout en souhaitant bon travail à toutes et à tous ! Et rendez-vous aux résultats !

Je vous remercie.